

## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION**

### **1. Informations légales**

Les informations légales concernant la SRL GROUPASOL (ci-après « Groupasol ») sont les suivantes :

Société / dénomination : Groupasol  
Forme légale : société à responsabilité limitée (SRL)  
Numéro BCE : 0545.943.021  
Siège social : Avenue de l'observatoire, 278 à 4000 Liège (Belgique)  
Numéro de téléphone : 04/268.07.87  
Adresse électronique : info@groupasol.com  
Site internet : [www.groupasol.com](http://www.groupasol.com)

### **2. Description et conditions**

Le service offert par Groupasol consiste en une plateforme en ligne permettant aux consommateurs (ci-après désignés "le Client") de passer des commandes de combustibles (mazout, bois, pellets...) ou de s'informer sur les services annexes liés à ces combustibles (entretiens de citerne, neutralisations de citerne, poêle à pellets...) auprès de Fournisseurs (ci-après désignés le « Fournisseur ») sélectionnés par Groupasol.

Le service référence, par zone géographique, des offres de Fournisseurs proposant les prix les plus avantageux. Le client pourra commander son produit soit en achat direct soit en participant à un achat groupé.

Groupasol agit en tant qu'intermédiaire en affichant les offres sur son site internet et en transmettant les données de commandes entre le Client et le Fournisseur sélectionné. Les commandes sont donc conclues directement entre le Client et le Fournisseur.

Groupasol ne sera pas considéré comme le vendeur et n'est pas responsable de l'exécution de la commande.

Le Fournisseur aura accès à une plateforme sécurisée qui lui permettra d'enregistrer ses produits, en détaillant leurs prix et leurs zones de livraison. Les commandes des clients seront également disponibles pour le Fournisseur par l'intermédiaire de cette plateforme.

### **3. Champ d'application**

Les présentes Conditions Générales s'appliquent à toutes les utilisations du site internet de Groupasol, y compris la création et la gestion d'un profil sur le portail « Fournisseur », la remise des offres de produits, la gestion et le suivi des commandes.

En utilisant le portail Fournisseur le Fournisseur reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve les présentes Conditions Générales.

Les Conditions Générales doivent être acceptées avant toute utilisation du portail et font partie intégrante du contrat. Une fois acceptées, elles s'appliquent tout au long de l'utilisation du portail par le Fournisseur et à toutes les offres remises et commandes reçues.

Les Conditions Générales ont pour objectif de définir les droits et obligations de Groupasol et du Fournisseur dans le cadre des services proposés repris dans les statuts de Groupasol et sur les sites [www.groupasol.com](http://www.groupasol.com) (site commercial) et [vendor.groupasol.com](http://vendor.groupasol.com) (portail Fournisseurs).

Le fait pour Groupasol de ne pas se prévaloir des présentes Conditions Générales à un moment donné ne peut être interprété comme étant une renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

#### **4. Acceptation et formation du contrat avec Groupasol**

En créant son profil dans le portail « Fournisseur », le Fournisseur accepte les présentes Conditions Générales de Groupasol.

L'accès et l'utilisation du portail Fournisseur impliquent l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales. Les Fournisseurs doivent donc prendre connaissance de ces Conditions Générales avant d'utiliser le portail mis à leur disposition.

Les contrats entre Groupasol et le Fournisseur ne sont valablement formés que moyennant l'acceptation des Conditions Générales.

La présente convention entre en vigueur le jour de l'acceptation de celle-ci, lorsque le Fournisseur aura coché la case « Lu et Accepté le contrat de partenariat », pour prendre fin de plein droit à la suppression définitive du compte Fournisseur sur le site de Groupasol. La suppression de ce compte ne sera accordée par Groupasol qu'au terme du paiement complet de toutes les commissions dues à Groupasol.

Nonobstant les dispositions du paragraphe précédent, les obligations prévues aux derniers paragraphes de l'articles 8-b (relatif aux obligations du RGPD) produiront leurs effets pendant dix ans à compter de la signature des présentes conditions générales.

Groupasol se réserve le droit de refuser tout Fournisseur qui ne respecte pas les conditions stipulées dans le contrat.

#### **5. Conditions sur les offres remises sur les sites de Groupasol**

Les prix qui seront remis par le fournisseur s'entendent TVA et livraison comprises et sont ceux payables par les Clients au plus tard au moment de la livraison selon le(s) mode(s) de paiement défini au préalable par le Fournisseur.

Les prix, en achat groupé, seront remis par le Fournisseur sur la base d'intentions de commande des Clients. Groupasol ne pourra être tenu responsable de la différence entre les intentions de commandes et le volume final octroyé au Fournisseur.

Pour les achats directs, le Fournisseur a l'obligation de remettre une offre de prix inférieure à celle qu'il propose en direct à un client isolé.

En achat groupé, la sélection des offres publiées sur le portail se fera selon l'offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. La zone de livraison couverte par le fournisseur au moment de l'achat ;
2. Le prix le plus bas ;
3. La quantité disponible ;

4. Le délai maximal et la qualité du service de livraison (nombre de camion, type de camion, service administratif adapté, moyens de paiement offerts, ...).

En achat direct, toutes les offres de tous les Fournisseurs seront publiées sur les sites. Il appartient aux clients de choisir celle qui lui correspond le mieux. Une fois ce choix effectué, l'offre est ferme et définitive pour l'exécution de la commande.

L'offre transmise par le Fournisseur est arrêtée, irrévocable et contractuellement contraignante jusqu'à la livraison définitive de chaque participant inscrit sur le listing disponible dans l'espace fournisseur dans l'onglet « Commandes ».

Les prix négociés ne pourront être renégociés qu'à la seule condition qu'ils deviennent inférieurs au prix d'achat officiel du Fournisseur. Le Fournisseur ne pouvant vendre à perte. Un listing des clients concernés par cet impact sera communiqué à Groupasol. Le Client aura le droit d'annuler sa commande sans frais. Le Fournisseur sera libre de proposer une nouvelle offre de prix ou de demander l'annulation des commandes.

Le Fournisseur reconnaît et accepte que Groupasol ne supporte aucune charge, coût ou frais liés à la vente des produits. Tout impôt, taxe, redevance ou autre charge liée à la vente des produits est à la charge exclusive du Fournisseur.

#### **6. Acceptation et formation du contrat entre le Fournisseur et le Client**

Le contrat se forme dès la confirmation par le Client du prix communiqué par Groupasol via le formulaire de commande.

Entre le jour de la confirmation et celui de livraison, le Client peut modifier sa commande sous réserve de l'accord du Fournisseur.

Tout refus de commande par le Fournisseur ne pourra être justifié que par des motifs raisonnables tels que la rupture de stock, une adresse de livraison localisée hors de la zone desservie ou un client injoignable.

#### **7. Commission et frais pour l'utilisation des sites de Groupasol**

L'accès aux différents sites internet de Groupasol est libre et gratuit.

Groupasol facture une commission sur chaque vente effectuée par l'intermédiaire de son service. La commission n'est facturée qu'après la livraison de la vente.

Le Fournisseur communiquera à Groupasol, via le portail « Fournisseur », dans la semaine suivant la clôture de l'exécution de la commande (ou suivant la dernière livraison effectuée dans le cadre d'un achat groupé), les dates de livraison et les quantités effectives de chaque commande individuelle. Ce listing servira de base pour établir une note de commissionnement.

La commission varie en fonction du produit :

<b>PRODUIT</b>	<b>COMMISSION</b>
Mazout	15€ HTVA / 1000 L livrés
Mazout Haut Rendement	20 € HTVA / 1000 L livrés

Pellets	15 € HTVA / Palette livrée
Bois	15 € HTVA / box livrée
Bûches compressées	15 € HTVA / box livrée

Groupasol se réserve le droit de modifier les montants de commission en informant le Fournisseur par écrit au moins 30 (trente) jours avant l'entrée en vigueur de la modification. En cas de désaccord du Fournisseur sur la modification de la commission, celui-ci pourra résilier le contrat de partenariat sans préavis et sans indemnité, en clôturant son espace fournisseur sur le portail de Groupasol et en y retirant toutes ses offres.

Le paiement par le Fournisseur de la commission due par Groupasol est à effectuer par virement bancaire (RIB = IBAN : BE14 1431 1018 0583 / Code BIC : GEBABEBB) dans un délai maximal de 15 jours après la date de l'émission de la note de commissionnement.

En cas de retard de paiement de la commission par le Fournisseur, Groupasol se réserve le droit de suspendre le Service jusqu'à ce que le paiement soit effectué.

Tout retard de paiement de la commission par le Fournisseur entraîne de plein droit l'application d'intérêts de retard au taux de 10% (dix pour cent) l'an, ainsi que le paiement d'une indemnité forfaitaire égale à 10 % du montant dû avec un minimum de 50 €.

## **8. Obligations des parties**

### **a. Obligations de Groupasol**

Une fois que le Fournisseur a validé les Conditions Générales et créé son espace fournisseur, Groupasol est en mesure de publier les offres correspondantes sur le site. Les informations concernant les produits, les prix et autres détails relevant sont communiquées par le Fournisseur à Groupasol via le portail Fournisseur.

Groupasol s'engage à promouvoir les offres parmi les Clients des zones concernées par celles-ci, par l'envoi d'e-mails, de newsletters et autres moyens de communication.

Groupasol propose un formulaire de confirmation de commande. Les prix des combustibles et des services associés y sont présentés aux Clients. Groupasol s'engage à les présenter avec les caractéristiques d'objectivité, d'intégrité et de légalité nécessaires au respect de la législation en vigueur, et particulièrement au droit des consommateurs

Aucun volume minimal d'affaires à apporter n'est imposé à Groupasol.

Groupasol s'engage à mettre à disposition du Fournisseur, via son portail personnalisé, le fichier des Participants ayant validé leur commande au plus tard le lundi soir (ou le jour suivant si le lundi est férié) suivant la clôture de l'achat groupé ou dans l'heure suivant leur commande en achat direct.

Groupasol n'agit qu'en tant qu'intermédiaire entre les Clients et le(s) Fournisseur(s). Pour cette raison, Groupasol ne peut être tenu responsable de la relation contractuelle établie entre les Clients et le Fournisseur, ni des conséquences de celle-ci.

Groupasol ne pourra pas être tenu responsable des modifications demandées par les clients après la validation définitif des commandes.

Groupasol s'engage à fournir l'information la plus exacte et complète concernant les achats en ligne. Néanmoins, Groupasol ne peut garantir l'exactitude de toutes les informations transmises par les Clients lors de leur inscription. Groupasol ne pourra être tenu pour responsable de tout dommage direct ou indirect, notamment, mais non exclusivement, pertes de profits, de clientèles, de données, de biens incorporels pouvant intervenir du fait de l'utilisation de ces données.

Groupasol s'engage à ne pas utiliser le nom, ni l'image du Fournisseur, dans le but d'une quelconque autre action commerciale liée ou non aux différents domaines de l'énergie, sans l'accord préalable dudit Fournisseur.

## **b. Obligations du Fournisseur**

### **1. Obligations d'information du Fournisseur**

Le Fournisseur est tenu de fournir des informations exactes, à jour et complètes concernant les produits proposés à travers le service de Groupasol.

Le Fournisseur garantit également que les informations fournies sont exactes, à jour et ne sont pas trompeuses. En cas de modification des informations communiquées, le Fournisseur s'engage à en informer sans délai Groupasol, ainsi que les Clients ayant déjà passé commande.

Groupasol se réserve le droit de vérifier l'exactitude et la complétude des informations fournies par le Fournisseur. En cas de non-respect de cette obligation d'information, Groupasol se réserve le droit de suspendre ou de résilier immédiatement le contrat de partenariat avec le Fournisseur.

Le Fournisseur s'engage à informer le Client de toutes les informations pertinentes pour la bonne exécution des commandes, notamment le délai de livraison, les conditions spéciales de livraison ou les prix des prestations supplémentaires et optionnelles.

Le Fournisseur sera responsable de toute information erronée, incomplète ou trompeuse qui aurait été communiquée au Client, et s'engage à indemniser Groupasol pour tout préjudice subi du fait de cette communication. En outre, le Fournisseur s'engage à coopérer avec Groupasol pour résoudre tout litige ou réclamation lié à l'information fournie aux Clients.

Le Fournisseur accompagne Groupasol dans la commercialisation de l'offre auprès des Participants.

Le Fournisseur s'engage à fournir à Groupasol les coordonnées d'une personne de contact unique à qui Groupasol pourra adresser, pendant les heures normales d'ouverture des bureaux, les questions des Clients.

Le Fournisseur met également à disposition un numéro d'appel téléphonique, affiché de manière visible sur le récapitulatif de la commande, qui pourra être communiqué aux Clients de Groupasol.

### **2. Publication des offres**

Une fois que le Fournisseur a signé le contrat de partenariat, Groupasol publie les offres correspondantes sur le site. Les informations concernant les produits, les prix et autres détails pertinents sont communiquées par le Fournisseur à Groupasol par e-mail ou via le portail Fournisseur.

Le Fournisseur déclare que toute offre encodée dans son portail fournisseur personnel via les sites de Groupasol, est irrévocable et contractuellement contraignante jusqu'à sa date limite de validité.

Les prix indiqués dans les offres par le Fournisseur s'entendent TVA et livraison comprises. Le fournisseur devra également indiquer les moyens de paiement autorisés, les délais de livraison lié au produit et le prix des éventuels produits connexes.

### **3. Délai d'exécution et livraison**

Les Fournisseurs sont responsables de l'organisation de la livraison et de l'encaissement du paiement auprès des Clients.

Le Fournisseur est tenu de recontacter et de livrer tous les clients endéans le délai défini dans l'offre, afin de fixer un rendez-vous pour la livraison de la marchandise dans un délai raisonnable (maximum 15 jours ouvrés).

La livraison sera généralement gratuite, sauf mention contraire dans la commande.

Le Fournisseur s'engage à livrer les clients qui demandent une livraison urgente (si l'option a été validée par le Fournisseur), dans un délai maximum de 3 jours ouvrables.

Toutefois, le Fournisseur pourra facturer des frais supplémentaires raisonnables pour toute erreur ou faute imputable au Client (par exemple, une adresse de livraison erronée).

Il est à noter que chaque commande ne peut être livrée qu'à une seule adresse de livraison. Si le Client souhaite faire livrer du mazout à différentes adresses proches les unes des autres, des frais supplémentaires pourront être appliqués par le Fournisseur.

Les livraisons ne peuvent être effectuées que sur des surfaces planes et asphaltées. Si la surface de livraison n'est pas plane et/ou dure (par exemple, une rue en pente, un gravillon, une pelouse, de petites dalles, etc.), des équipements spécifiques seront nécessaires pour effectuer la livraison, et des frais supplémentaires pourront être facturés. Le Client est invité à en discuter avec le Fournisseur lors de la prise de rendez-vous pour la livraison.

Les conditions et prix négociés par Groupasol lors de l'achat groupé se définissent dans le cadre d'une livraison dite « normale » (dans une citerne réglementaire et accessible sans difficulté). Si le Fournisseur est dans l'impossibilité technique (un camion trop grand ou un tuyau trop court, par exemple) de livrer le Client, la commande sera annulée.

Tout Client présentant des conditions de livraison particulières doit les renseigner préalablement à sa commande afin de savoir si le Fournisseur est en mesure d'exécuter la livraison.

En cas d'absence imprévue du Client lors d'un rendez-vous fixé pour la livraison, le Fournisseur est en droit de réclamer 25€ de frais.

Une commande pourra être annulée unilatéralement par le Fournisseur si le Client reste injoignable (par téléphone et/ou par mail) dans le délai de livraison précisé dans le cadre de sa commande.

Pour la livraison du gasoil de chauffage, le Fournisseur a l'obligation d'être équipé de volucompteurs. Ces volucompteurs sont vérifiés et plombés par des organismes agréés par les Services d'Etat.

Pour la livraison du Pellet/Bois ; le Fournisseur a l'obligation d'être équipé de transpalette

Groupasol ne pourra être tenu pour responsable si le Fournisseur venait à modifier unilatéralement le prix du litre de mazout après que celui-ci ait été communiqué aux Clients.

#### **4. Aspects financiers de la commande**

En cas de défaut de paiement par le Client, le Fournisseur devra se retourner directement contre ce dernier et ne pourra en aucun cas tenir Groupasol responsable de ce défaut de paiement.

Le Fournisseur sera seul responsable de la gestion des impayés et des recours éventuels en cas de litige.

Les conditions de livraisons, dont le prix, respecteront les conditions retenues dans l'offre préalablement remise. Si le participant accepte l'offre, un contrat est établi entre le Participant et le Fournisseur. Le Fournisseur s'engage à maintenir ses prix jusqu'à la livraison finale du Participant. Il s'engage également à fournir un service commercial de qualité auprès de chaque participant.

Le Fournisseur s'engage à livrer la totalité des participants qui lui sont octroyés sous réserve d'absence de procédure contentieuse en cours. Le Fournisseur a le droit d'annuler une commande pour l'une des deux raisons suivantes :

- Le client reste injoignable au(x) numéro(s) de téléphone renseigné(s) lors de sa commande et ce après que le Fournisseur lui ait laissé deux messages vocaux. Dans ce cas de figure, le Fournisseur avertira Groupasol qui essayera de contacter le client par e-mail.
- Le souscripteur isolé demeure dans une zone de livraison située à plus de 100km aller/retour du dépôt du Fournisseur.

Le Fournisseur s'engage à rémunérer Groupasol selon les présentes conditions générales de participation évoquée au point 7, ci-dessous.

Le Fournisseur s'engage, dans le respect de la réglementation RGPD, à garder confidentielles les informations contenues dans ce contrat, ainsi que les listings reprenant les coordonnées des participants. Ceux-ci restant la propriété exclusive de Groupasol, le Fournisseur s'engage à ne pas les exploiter de manières commerciales ou autres. Le Fournisseur ne peut également communiquer de telles informations à des tiers, sans l'autorisation écrite de Groupasol, et ce dans n'importe quel cadre d'action commerciale liée au mazout de chauffage ou non. De même, le Fournisseur s'engage à ne pas utiliser ni le nom, ni l'image de Groupasol pour toutes activités commerciales ou autres.

#### **9. Responsabilité**

Groupasol n'est pas partie prenante à la vente de produits conclue entre le Client et le Fournisseur. Groupasol ne peut être tenu responsable en cas de non-exécution ou de mauvaise exécution de la vente.

Les Fournisseurs sont responsables de l'organisation de la livraison et de l'encaissement du paiement auprès des Clients.

En cas de défaut de paiement par le Client, le Fournisseur devra se retourner directement contre ce dernier et ne pourra en aucun cas tenir Groupasol responsable de ce défaut de paiement.

Le Fournisseur sera seul responsable de la gestion des impayés et des recours éventuels en cas de litige.

Groupasol met en œuvre les moyens raisonnables pour assurer l'accessibilité, la sécurité de ce site internet et l'exactitude ainsi que la mise à jour des informations diffusées. Le contenu du site peut être modifié à tout moment sans préavis. Groupasol ne garantit pas l'absence d'erreurs dans le contenu ou le fonctionnement du site.

Groupasol n'assume aucun contrôle et aucune responsabilité quant au contenu des sites liés à ce site internet par des liens hypertexte. L'utilisation qui serait faite par les internautes des informations disponibles sur ce site ou sur des sites liés est soumise à leur entière responsabilité.

Groupasol ne pourra être tenu pour responsable des pertes ou dommages encourus par un utilisateur par l'inexactitude du contenu du site, l'information étant fournie sans garantie d'aucune sorte. En cas de constat d'erreurs ou des omissions, il convient de s'adresser directement à Groupasol ([info@groupasol.be](mailto:info@groupasol.be)).

Le Fournisseur accepte de dégager Groupasol, ses dirigeants, agents, préposés, prestataires ou employés, de toute responsabilité pour tous les préjudices résultant de l'utilisation du site internet, à ce titre, et sans limiter la portée des autres dispositions des présentes Conditions Générales. Groupasol ne peut notamment être considéré, hors le cas de sa faute directe, comme responsable des dommages résultant de la perte, de l'altération ou de l'accès frauduleux à des données ; de la transmission accidentelle par le biais du service ou par voie de courrier électronique de virus ou d'autres éléments nuisibles ; de l'attitude, de la conduite ou du comportement d'un tiers ou d'un autre utilisateur ; de la non-conclusion d'une vente ou d'un achat.

Groupasol se réserve le droit de suspendre ou de retirer un bien ou un service, pour des raisons techniques ou en cas de violation des stipulations contractuelles et/ou des dispositions légales. Groupasol ne peut engager sa responsabilité pour les dommages consécutifs à de tels faits.

En toute hypothèse, la responsabilité de Groupasol est limitée à un montant équivalent à 10% de la commande.

Groupasol n'a la charge d'aucune obligation de renseignement ou de conseil à l'égard du Fournisseur.

En conséquence, Groupasol décline toute responsabilité et ne sera tenu à aucune réparation ni indemnité de quelconque nature que ce soit en cas d'indisponibilité du site, d'erreurs, d'inexactitudes, d'utilisations faites par les internautes des informations présentes sur ce site ou sur des sites liés ou de toute autre cause en lien avec ces sites. En tout état de cause, la

responsabilité de Groupasol pour les dommages indirects incluant notamment les pertes de profits, d'image, d'économies escomptées, de clientèle ou de données est exclue.

## **10. Force majeure**

En cas de survenance d'un événement de force majeure, les parties sont dégagées de toute obligation, dans la mesure où cet événement rend impossible l'exécution des obligations en cause.

Est considéré comme événement de force majeure tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible, échappant au contrôle des parties et qui ne pouvait être raisonnablement envisagé au moment de la conclusion du contrat, tels que, notamment, les cas de guerre, d'émeute, d'incendie, d'inondation, de tempête, de grève, de blocage des moyens de transport, d'arrêt des réseaux de télécommunication, d'acte d'autorité publique, d'épidémie, de pandémie, de toute autre catastrophe naturelle ou du manque important de ressources ou de sous-traitants pour les Fournisseurs, mais également les pannes d'ordre technique concernant le matériel, les programmes et logiciels informatiques ou le réseau internet.

En cas d'événement de force majeure, chaque partie devra informer l'autre partie sans délai et par écrit, des circonstances et de la durée prévisible de l'empêchement. Les parties conviennent de tout mettre en œuvre pour minimiser les conséquences de l'événement de force majeure et pour reprendre l'exécution de leurs obligations dès que possible.

Les parties seront en conséquence libérées de leurs obligations sans indemnité et sans que leur responsabilité ne puisse être engagée.

## **11. Propriété intellectuelle**

Le site internet de Groupasol ainsi que son contenu (y compris, sans que cela soit exhaustif, les textes, les graphismes, les logos, les images, les logiciels et le code source) sont la propriété exclusive de Groupasol et sont protégés. Tout usage, reproduction, modification ou exploitation de tout ou partie du site et de son contenu sans l'autorisation écrite préalable de Groupasol est strictement interdit.

Les logos, noms commerciaux et marques utilisés sur ce site par d'autres prestataires sont la propriété de leurs titulaires respectifs et ne peuvent être utilisés sans leur autorisation.

## **12. Confidentialité**

Groupasol s'engage à respecter la confidentialité de toutes les informations et données fournies par le Fournisseur dans le cadre de la prestation de services.

Groupasol s'engage à ne pas divulguer ces informations à des tiers sans le consentement écrit préalable du Fournisseur, sauf si cela est nécessaire pour la réalisation de la prestation de services.

Groupasol prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la confidentialité de ces informations, conformément à la législation en vigueur sur la protection des données.

Le Fournisseur s'engage à considérer comme confidentielles toutes les informations, données ou documents relatifs à la prestation de services fournie par Groupasol et à ne pas les divulguer à des tiers sans autorisation préalable écrite de Groupasol.

Le Fournisseur s'engage également à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité de ces informations, notamment en s'assurant que ses employés, ses sous-traitants ou ses partenaires soient soumis à des obligations de confidentialité similaires. En cas de violation de cette obligation de confidentialité, le Fournisseur sera responsable des dommages subis par Groupasol.

Cette clause de confidentialité survivra à l'expiration ou à la résiliation du contrat.

### **13. Modification du site**

Groupasol se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis le contenu et les fonctionnalités de son site internet. Toute modification ne pourra engager la responsabilité de Groupasol à l'égard des utilisateurs du site.

Groupasol se réserve le droit, à tout moment, de modifier ou d'interrompre de manière temporaire tout ou partie du service proposé pour des raisons techniques ou de mise en conformité de l'utilisateur avec les stipulations contractuelles ou les dispositions légales. Ces modifications ou interruptions pourront être effectuées sans préavis et sans que l'utilisateur ne puisse engager la responsabilité de Groupasol en raison desdites modifications et interruptions.

### **14. Garantie des biens de consommation**

Le Fournisseur garantit que les biens de consommation livrés sont conformes au contrat et exempts de tout défaut de fabrication, de matériau ou de conception.

Cette garantie s'applique pendant une période de 2 ans à compter de la date de livraison. En cas de défaut constaté pendant la période de garantie, le vendeur s'engage à réparer ou à remplacer les biens défectueux sans frais pour l'acheteur.

Cette garantie ne couvre pas les dommages causés par une mauvaise utilisation, un accident, une négligence ou une modification des biens par l'acheteur ou un tiers.

### **15. Modification des Conditions Générales**

Les présentes Conditions Générales peuvent être modifiées à tout moment par Groupasol. Le Fournisseur en sera averti dans les plus brefs délais. Les modifications entreront en vigueur à compter de la date d'envoi de la notification de modification au Fournisseur.

Toute modification des présentes Conditions Générales ne pourra être opposée au Fournisseur pour les transactions en cours au moment de la modification, sauf accord exprès et écrit du Fournisseur.

En cas de contradiction entre les versions antérieures des Conditions Générales et les modifications intervenues, les dernières Conditions Générales en date prévaudront.

## **16. Durée**

Les présentes Conditions Générales s'appliquent pendant toute la durée de la mise en ligne des services et biens offerts par les Fournisseurs sur la plateforme de Groupasol.

## **17. Résiliation**

Le Fournisseur ou Groupasol peut résilier le contrat de partenariat à tout moment après notification écrite à l'autre partie. La résiliation prendra effet immédiatement.

En cas de résiliation du contrat de partenariat, tous les avenants conclus entre le Fournisseur et Groupasol seront automatiquement résiliés.

Les parties ne pourront prétendre à aucun droit ni indemnité de quelque nature que ce soit en raison de la résiliation du contrat ou de ses avenants.

Groupasol conserve son droit à la commission pour :

- Les commandes confirmées avant la résiliation ;
- Les commandes passées avant la résiliation mais confirmées après la résiliation et jusqu'à 6 mois après la résiliation.

En cas de violations ou d'agissements contraires aux présentes Conditions Générales, Groupasol peut mettre fin à tout ou partie du droit d'accès au compte, voire de supprimer le compte et/ou retirer ou déplacer tout ou partie du contenu concernant l'utilisateur du site et disponible sur le site et/ou interrompre unilatéralement et à tout moment la fourniture du service.

La résiliation pour faute de l'accès au service en application des termes des présentes Conditions Générales peut intervenir sans mise en demeure préalable.

Le cas échéant, Groupasol est en droit de désactiver ou supprimer à tout moment et avec effet immédiat le compte et tout dossier ou fichier présent dans ce compte et/ou interdire tout accès ultérieur à ces fichiers ou aux services.

Enfin, le Fournisseur reconnaît que Groupasol ne pourra être tenu pour responsable à son encontre ou à l'encontre de tiers pour toute résiliation de son accès au service motivée par la violation des présentes Conditions Générales et/ou de dispositions légales.

## **18. Nullité**

La nullité d'une clause du contrat ou des Conditions Générales n'affecte pas le contrat ou les Conditions Générales.

Les parties s'efforceront de remplacer la clause nulle par une clause valide ayant, dans la mesure du possible, le même effet économique que la clause nulle.

### **19. Compétence juridictionnelle et droit applicable**

En cas de litige découlant d'un contrat conclu entre les parties ou des présentes Conditions Générales, de leur exécution, de leur interprétation ou de leur résiliation, les parties s'engagent à chercher une solution amiable dans un délai raisonnable.

Si aucune solution amiable n'est trouvée, le litige sera soumis exclusivement aux Cours et Tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Liège, division de Liège.

Le contrat et les Conditions Générales sont régis et interprétés conformément aux lois belges.